
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Première séance – Mardi 6 juin 2017, à 17 h

**Présidence de M. Rémy Burri, président sortant,
puis de M. Jean-Charles Lathion, nouveau président élu**

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M^{me} Sandrine Salerno*, vice-présidente, *M. Guillaume Barazzone*, conseiller administratif, *M. François Bärtschi*, *M^{mes} Sandrine Burger* et *Maria Casares*.

Assistent à la séance: *M. Rémy Pagani*, maire, *M^{me} Esther Alder* et *M. Sami Kanaan*, conseillers administratifs.

CONVOCATION

Par lettre du 24 mai 2017, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 6 juin et mercredi 7 juin 2017, à 17 h et 20 h 30.

1. Exhortation.

Le président. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, prenons la résolution de remplir consciencieusement notre mandat et de faire servir nos travaux au bien de la Cité qui nous a confié ses destinées.

Je vous prie de rester debout. Nous avons appris avec tristesse le décès de M. Jean-Pierre Renaud, conseiller municipal de 1959 à 1965 sur les bancs du Parti radical. Nous adressons nos sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Jean-Pierre Renaud. Mesdames et Messieurs, en mémoire de cet ancien collègue, je vous prie d'observer une minute de silence. (*L'assemblée observe une minute de silence.*) Merci, veuillez prendre place.

2. Communications du Conseil administratif.

Néant.

3. Communications du bureau du Conseil municipal.

Le président. M. Guillaume Barazzone est excusé pour les séances d'aujourd'hui à 17 h et à 20 h 30.

Lors de sa séance du 30 mai 2017, le Conseil administratif de la Ville de Genève a procédé à l'élection de son bureau qui, du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2018, sera le suivant: maire, M. Rémy Pagani; vice-présidente, M^{me} Sandrine Salerno. Nous adressons nos vives félicitations à M. Rémy Pagani et à M^{me} Sandrine Salerno pour leur élection. (*Applaudissements.*) L'attribution des départements et la répartition des services de l'administration municipale demeurent inchangées, de même que les suppléants des magistrats.

Nous adressons nos meilleurs vœux à notre collègue Brigitte Studer, qui fête son anniversaire aujourd'hui. (*Applaudissements.*) Nous lèverons la séance vers 18 h 30 en fonction de l'avancement dans nos élections. L'Ondine genevoise se produira dans la cour de l'Hôtel de Ville à 18 h 45 et un buffet sera servi dans la salle des pas perdus pour les invités et les personnes présentes à la tribune du public et de la presse, à l'occasion de l'élection du futur président ou de la future présidente.

Demain, mercredi 7 juin, cérémonie d'investiture du maire, nous lèverons la séance à 18 h 45 pour rejoindre le cortège au départ de la rue de l'Hôtel-de-Ville à 19 h.

Les tournois de football et de pétanque des élu-e-s genevois-e-s auront lieu le dimanche 11 juin au stade de Vessy. Celles et ceux qui veulent s'inscrire pour le repas de midi peuvent le faire par courrier électronique auprès de M^{me} Marie-Christine Cabussat. Le tournoi de football interservices aura lieu le vendredi 9 juin à 17 h au stade de Vessy. Vous êtes les bienvenus pour encourager l'équipe du Conseil municipal.

Concernant notre ordre du jour, vous avez remarqué que nous avons quelques points spécifiques. Le bureau, après consultation des chefs de groupe, a décidé de traiter sans débat d'anciens rapports jugés caducs, inscrits aux points 32 à 43. Si vous ne souhaitez pas que l'un ou l'autre de ces objets ou rapports soit traité de cette façon, vous pouvez déposer une motion d'ordre. En cas d'acceptation, le rapport ne sera pas traité et retournera à son ancien point de l'ordre du jour à la prochaine session.

L'élection d'un ou d'une représentant-e du Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation pour l'expression associative est reportée à la session des 26 et 27 juin 2017 pour laisser aux groupes le temps d'étudier les candidatures.

Je vous informe que la motion M-1182¹, à l'étude en commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication, est retirée par ses auteurs.

4. Allocution du président sortant.

Le président. Monsieur le maire, Mesdames et Messieurs les conseillers administratifs, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, chers collègues, Mesdames et Messieurs, il y a près d'une année, vous m'avez fait l'honneur de m'élire président de ce Conseil. A l'occasion de cette élection, j'avais partagé avec vous quelques visions et vœux pour cette 174^e année de législature. Ce mandat s'achevant ce soir, permettez-moi de vous faire part de quelques considérations sur notre règlement, de jeter un bref coup d'œil dans le rétroviseur de cette année présidentielle et bien évidemment de transmettre quelques remerciements.

¹ «Mémorial 173^e année»: Développée, 5753.

Concernant nos séances et notre règlement, il y a une année, j'avouais de cette même place qu'il manquait un article essentiel à notre règlement, un article qui réclamerait de chaque conseillère municipale et de chaque conseiller municipal du respect, de l'équité et du bon sens. Après une année, je n'ai pas perdu espoir, mais je dois bien admettre que ces valeurs ne sont pas celles qui transpirent le plus de cette enceinte. Loin de moi l'idée de m'ériger en moralisateur, étant moi-même perfectible sur ces valeurs, mais je trouve que nous démontrons rarement de la volonté à tendre vers ces qualités. Il faut bien admettre cependant que notre règlement n'est pas très efficient.

Pendant une année, le nombre de points à l'ordre du jour a varié de 150 à, je crois, 216, s'agissant de l'ordre du jour de ce soir. A chaque séance, nous avons traité en moyenne 10 objets et la moitié était régulièrement des «urgences». Petite parenthèse, je vous laisserai lire à l'occasion dans un dictionnaire la définition du mot *urgence*. Vous serez édifiés... Or je constate que, à part les investissements et le budget, nous ne traitons que les urgences et que notre ordre du jour se fait systématiquement pendant la première séance de nos sessions. Nous nous rapprochons ainsi beaucoup du règlement de 1842, premier règlement de ce Conseil, qui prévoyait que l'ordre du jour du Conseil municipal se détermine avant la fin de la séance en cours.

Avec le bureau et les chefs de groupe, nous avons tenté quelques actions pour faire fondre cet ordre du jour. En vain malheureusement, car il semble fondamental à certains parmi nous de pouvoir parler, même d'objets périmés ou réglés depuis de nombreuses années. Nous avons néanmoins réussi à trouver quelques articles consensuels, et j'espère que la commission du règlement, qui en sera bientôt saisie, saura les accueillir et les traiter avec intérêt dans une vision de service à la population plus que dans une vision d'un service partisan.

Quelques mots sur la présidence... Je suis conscient d'avoir généré quelques frustrations. Cela étant, au vu des quelques engueulades reçues de mon propre groupe, je me dis que j'ai plus ou moins réussi à rester impartial. Je ne vous cache évidemment pas que la créativité dont vous avez fait preuve pour animer nos séances me laisse encore perplexe...

Mais une année présidentielle ne se passe pas qu'en plénière. J'ai presque envie de dire *heureusement*. En effet, cette présidence est jalonnée de nombreux rendez-vous et invitations. Ces rencontres m'ont permis de découvrir des personnes et des lieux très souvent originaux et chaleureux. Chacune d'elles fut l'occasion de voir à quel point la Ville de Genève compte dans tous les milieux de la population.

Je souhaiterais particulièrement remercier et féliciter les associations que j'ai pu rencontrer, plus particulièrement les comités et les bénévoles de tous milieux qui œuvrent souvent sans compter pour porter leurs projets et les buts de leurs associations.

Allocution du président sortant

A quelques jours d'un vote historique, je souhaite encore remercier les autorités de la Ville de Moutier, ville de mon enfance, qui nous ont accueillis lors de la sortie du Conseil municipal, en particulier son maire, M. Marcel Winistoerfer, à qui je souhaite plein succès le 18 juin prochain dans son combat pour Moutier, ville jurassienne. (*Applaudissements.*)

Permettez-moi encore d'évoquer un dernier souvenir: le voyage du bureau. Je m'étais toujours dit que, si je devais un jour avoir le privilège d'organiser le voyage du bureau, je le voudrais surprenant et enrichissant. Les nombreuses familles kosovares que j'ai pu découvrir lors de mes désignations en commission des naturalisations et un débat animé au Parlement fédéral au début de cette année pour le maintien de la Swisscoy au Kosovo m'ont inspiré et ont suffi à me convaincre de l'intérêt de cette destination.

En emmenant trois jours le bureau au Kosovo, je crois que ce fut une réussite; nous avons tous été enchantés de découvrir cette jeune république. Grâce à l'accueil et à la disponibilité des autorités qui nous ont reçus, nous avons pu nous rendre compte du chemin parcouru par ce pays depuis sa toute récente sortie de guerre et voir à quel point la reconstruction matérielle et morale pouvait prendre du temps. J'aimerais profiter de remercier Valérie Henot, qui avait préparé ce voyage dans les moindres détails, mais qui a dû renoncer à nous accompagner deux jours avant le départ. Merci à Valérie, à qui je souhaite vivement qu'elle ait l'occasion de visiter également ce pays.

Je remercie tout particulièrement l'ensemble du personnel du Service du Conseil municipal. Nous oublions trop souvent que, pour nous permettre de siéger tant dans cette enceinte que dans les commissions, son travail est fondamental. (*Applaudissements.*) Près de 13 équivalents temps plein œuvrent au bon fonctionnement du Conseil municipal. Merci à chacun et à chacune pour votre patience et votre disponibilité pour le Conseil municipal. Merci également à mon bureau fidèle et vigilant qui me seconde dans mes tâches de président.

Mes remerciements les plus chaleureux vont également à ma famille, en particulier à mon épouse Chantal. Je la remercie vivement pour son soutien et sa compréhension sans faille durant cette année qui a dû lui paraître aussi longue qu'elle m'a paru courte... Merci pour votre attention. Vive Genève, vive la Ville de Genève! (*Applaudissements soutenus.*)

Merci beaucoup... Désolé, mais les bis ne sont pas prévus dans le règlement... J'en profite pour saluer à la tribune notre ancien collègue et président, Pascal Rubeli, ainsi que notre ancienne collègue conseillère municipale Odette Saez. (*Applaudissements.*)

5. Election du président ou de la présidente, qui entre immédiatement en charge.

Le président. Je donne la parole aux chefs de groupe qui souhaitent annoncer leur candidat. Je donne la parole à M. Alain de Kalbermatten.

M. Alain de Kalbermatten (DC). Merci, Monsieur le président. Je vous adresse encore mes félicitations pour votre présidence de cette année.

J'ai le plaisir de vous présenter la candidature démocrate-chrétienne à la présidence du Conseil municipal. C'est un privilège pour moi, en tant que Valaisan, de présenter une pointure valaisanne en la personne de Jean-Charles Lathion. Je le respecte et l'apprécie pour son engagement et pour la solide amitié qu'il m'a apportée au cours des dernières années. J'aurais pu parler de père spirituel, mais il est bien trop jeune pour mériter ce titre aujourd'hui...

Marié et père d'une fille de 33 ans, Jean-Charles a été un enseignant, doyen, directeur dans l'enseignement secondaire postobligatoire, directeur de la formation professionnelle, puis directeur à la Direction générale de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC). Vous l'avez compris, Jean-Charles se profile avec une riche expérience acquise dans le milieu de l'enseignement et de la formation professionnelle.

Membre fondateur de la Cité des métiers, créateur du prix de la meilleure entreprise formatrice, il a piloté de nombreux projets pour Genève, et pour la Suisse romande de manière plus générale. Il a même pu apporter ses conseils dans le cadre de missions plus élargies. Il a été mandaté par le Département de l'instruction publique auprès du Bureau international du travail ou du Comité régional franco-valdo-genevois, où il a œuvré en faveur de la formation professionnelle des jeunes et des adultes dans notre région.

Sa carrière au sein du Conseil municipal est vaste. Vice-président du Conseil municipal sortant, il possède une connaissance approfondie de la commission des finances, dont il a été le président. Ou de la commission des arts et de la culture, dont il a également été le président. Il a aussi présidé la commission des pétitions et celle des travaux et des constructions, et il a bien sûr participé aux commissions de l'aménagement et de l'environnement, du règlement, des naturalisations, de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication. Bref, Jean-Charles a ce qu'on appelle «de la bouteille». Pour un Valaisan, autant dire que c'est une qualité...

Vice-président de la section Ville de Genève du Parti démocrate-chrétien, il a également été le fondateur du Groupement des administrations publiques et assimilées de son parti. Il est actif dans de nombreuses associations. Il siège dans

les comités de l'Association des habitants du centre et de la Vieille-Ville, de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière, de la Société des associations italiennes de Genève. Il est membre de l'Union des cadres supérieurs de l'administration, qu'il a également présidée, et membre fondateur des Genevois sans frontières. Il est enfin membre d'honneur de l'association Apprentissage sans frontières.

Mais avant tout à mes yeux, Jean-Charles est un humaniste qui se soucie de tous et s'implique de près pour ses missions. Il est entré au Conseil municipal en l'an 2000 et conçoit, depuis, la politique et son rôle dans le prolongement de ce qu'il a réalisé toute sa vie: le service à la population dans le respect des autres et des institutions. Mesdames et Messieurs, je vous encourage à voter Jean-Charles Lathion. (*Applaudissements.*)

Le président. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Je vous rappelle que l'élection a lieu à bulletin secret et à la majorité absolue. Si un second tour est nécessaire, il aura lieu à la majorité relative. Je vais maintenant désigner sept scrutateurs, un par parti: M^{mes} et MM. Morten Gisselbaek, Simon Gaberell, Amar Madani, Souheil Sayegh, Vincent Subilia, Amanda Gavilanes et Pascal Altenbach. Les secrétaires encore en fonction, M^{mes} et MM. Martine Sumi, Hélène Ecuyer, Pascal Spuhler et Alfonso Gomez, sont chargé-e-s de contrôler la distribution et le dépouillement des bulletins.

J'invite les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins. Ils portent le numéro 1. N'oubliez pas de distribuer ces bulletins également aux scrutateurs et aux membres du bureau. Les conseillers municipaux sont priés de se trouver à leur place pour recevoir leur bulletin. Les scrutateurs doivent annoncer à l'adjoint à la cheffe de service le nombre de bulletins qu'ils auront distribués. Je vous rappelle qu'on ne peut inscrire qu'un seul nom. La candidature présentée par le Parti démocrate-chrétien est celle de M. Jean-Charles Lathion.

A l'exception des scrutateurs, je vous prie, Mesdames et Messieurs, de rester à vos places pour la distribution des bulletins qui se fait par parti. Je ne veux pas voir tout à l'heure des gens accourir pour me dire qu'ils n'ont pas reçu leur bulletin...

Je vous annonce que 74 bulletins ont été distribués. J'invite les huissiers à recueillir les bulletins. Je prie les membres du Conseil municipal de rester à leur place pour cette récolte des bulletins...

Le scrutin est clos. Je prie les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement du scrutin. Les secrétaires accompagnent les scrutateurs afin de contrôler le dépouillement.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

SÉANCE DU 6 JUIN 2017 (après-midi)
Election des vice-président-e-s et des secrétaires

Résultat de l'élection

Bulletins distribués:	74
Bulletins retrouvés:	74
Bulletins blancs:	3
Bulletins nuls:	30
Bulletins à soustraire:	33
Bulletins valables:	41
Majorité absolue:	21

Est élu: M. Jean-Charles Lathion (DC) avec 41 voix. (*Applaudissements.*)

(M. Jean-Charles Lathion prend sa place au perchoir.)

6. Election:

a) du premier vice-président ou de la première vice-présidente;

Le président. Voilà, Mesdames et Messieurs, je remercie toutes celles et ceux qui ont participé à ce vote et qui ont contribué à mon élection.

Les mêmes secrétaires et scrutateurs qui ont fonctionné pour l'élection du président officient à nouveau pour cette élection-ci. L'élection a lieu à bulletin secret et à la majorité absolue. Si un second tour est nécessaire, il aura lieu à la majorité relative. Je donne la parole aux chefs de groupe. La parole est à M. Pierre Scherb.

M. Pierre Scherb (UDC). Merci, Monsieur le président. Chers collègues, j'ai l'honneur de vous présenter le candidat de l'Union démocratique du centre à la première vice-présidence. Comme vous le savez, il s'agit d'un poste clé, car le premier vice-président sera appelé dans une année à reprendre à son tour la présidence que nous venons de confier à M. Lathion. L'Union démocratique du centre n'a donc pas fait son choix à la légère. Elle a tout au contraire longuement réfléchi afin de trouver la perle rare. Le résultat de nos cogitations en vaut la peine, car nous l'avons trouvée.

Il s'agit de quelqu'un qui a la politique dans le sang. Elu député au Grand Conseil avant son trentième anniversaire, il y a siégé durant trois ans avant de se retirer temporairement pour mieux rebondir à partir de 2005.

Dès 2011, il siège parallèlement au Conseil municipal puis, en 2013, interdiction de double mandat oblige, il est le seul à privilégier le Conseil municipal, tandis que ses trois autres collègues de parti dans la même situation choisissent sans hésitation le Grand Conseil et abandonnent le Conseil municipal. Y a-t-il plus beau geste pour exprimer son attachement à la Ville de Genève et sa destinée? Poser la question, c'est y répondre.

Nous vous recommandons vivement d'élire un conseiller municipal consensuel, expérimenté et responsable à la première vice-présidence et de donner votre scrutin à Eric Bertinat.

Le président. Je vous remercie. Je passe la parole à M^{me} Albane Schlechten.

M^{me} Albane Schlechten (S). Merci, Monsieur le nouveau président. Félicitations! Le groupe socialiste présentera aujourd'hui l'excellente candidature de M^{me} Martine Sumi.

Des voix. Aah...

M^{me} Albane Schlechten. Aah... Une candidature de gauche, eh oui! Et surtout une candidature qui incarne le message de l'égalité, de la relève, de la représentation des femmes en politique. Nous entendons bien que, pour certains groupes, ce n'est pas une priorité. Soit, mais je m'adresse plus directement aux représentants et aux représentantes du Parti démocrate-chrétien qui ont défendu avec nous des actions et des textes qui portaient justement sur l'égalité. Je m'adresse également, pour ne pas les oublier, aux membres de cette enceinte, aux hommes et aux femmes qui défendent aussi l'égalité dans leur travail ou en politique. Je leur demande de soutenir avec nous cette candidature femme et de gauche. (*Applaudissements.*)

M^{me} Brigitte Studer (EàG). Chers collègues, pour Ensemble à gauche, la présidence est aussi un aspect très important du Conseil municipal, avec ce trio qui rassemble le président et ses deux vice-présidents. C'est ce mandat d'une année que nous renouvelons ce soir. La majorité propose que ces trois postes soient

assurés par la droite, avec le président démocrate-chrétien – bienvenue... –, un vice-président de l'Union démocratique du centre et un autre vice-président qui sera aussi de droite.

L'année passée, ces trois postes avaient déjà été assurés d'une part par la droite, d'autre part par des hommes. Il se profile une nouvelle fois qu'un trio d'hommes assume ces fonctions, et ceci deux années de suite. Il n'y a aucune place pour des femmes alors que les femmes représentent quand même un peu plus de la moitié de la population et que nous sommes ici plus qu'un tiers. Ensemble à gauche dénonce cet accaparement de pouvoir, d'une part de la droite élargie qui ne respecte pas le tournus qui était prévu, d'autre part des hommes par rapport aux femmes. On pourrait se croire retourner quelques décennies en arrière... Ce n'est pas de cette manière que nous avancerons vers l'égalité, et c'est ce qui fait que nous sommes en colère ce soir. Nous proposons pour cette deuxième vice-présidence Maria Pérez. (*Exclamations et remarque.*) Première, excusez-moi...

Le président. Pour la première vice-présidence... Il n'y a pas d'autres interventions... Je vous rappelle le nom des candidats: Eric Bertinat, Martine Sumi, Maria Pérez.

J'invite les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins. Ils doivent aussi les distribuer aux scrutateurs et aux membres du bureau. Les conseillers municipaux sont priés de se trouver à leur place pour recevoir leur bulletin. Les scrutateurs doivent annoncer à l'adjoint à la cheffe de service le nombre de bulletins qu'ils auront distribués. J'attire votre attention, Mesdames et Messieurs les conseillers et les conseillères, sur le fait que vous ne devez inscrire qu'un seul nom. Les bulletins de ce tour portent le numéro 2.

J'invite les huissiers à recueillir les bulletins. Les conseillers municipaux sont priés de rester à leur place.

Le scrutin est clos... J'invite les scrutateurs à se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement. Les secrétaires accompagnent les scrutateurs et contrôlent le dépouillement.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

Résultat de l'élection

Bulletins distribués:	76
Bulletins retrouvés:	76
Bulletins blancs:	2

Bulletins nuls:	5
Bulletins à soustraire:	7
Bulletins valables:	69
Majorité absolue:	35

Est élu: M. Eric Bertinat (UDC) avec 37 voix. Obtiennent des voix: M^{me} Martine Sumi (S), 24 voix; M^{me} Maria Pérez (EàG), 8 voix. Je félicite M. Bertinat pour son élection à la première vice-présidence. (*Applaudissements.*)

b) du deuxième vice-président ou de la deuxième vice-présidente;

Le président. Les mêmes secrétaires et scrutateurs qui ont fonctionné pour les élections précédentes officient à nouveau. L'élection a lieu à bulletin secret et à la majorité absolue. Si un second tour est nécessaire, il aura lieu à la majorité relative. Je donne la parole aux chefs de groupe. La parole est à M. Daniel Sormanni.

M. Daniel Sormanni (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, j'ai l'honneur de présenter la candidature de M. Pascal Spuhler, qui est membre de notre Conseil depuis 2011.

M. Spuhler est un conseiller municipal très actif, assidu; il a présidé plusieurs commissions de notre parlement municipal et il est également député au Grand Conseil. Je crois que M. Spuhler, qui est déjà depuis un an maintenant au bureau, a montré qu'il était capable d'assumer cette fonction. Il est quelqu'un avec qui on peut discuter, il est consensuel, et c'est la raison pour laquelle le Mouvement citoyens genevois vous recommande de voter pour notre collègue.

Le président. Merci, Monsieur Sormanni. Je passe la parole à M. Alfonso Gomez.

M. Alfonso Gomez (Ve). Merci, Monsieur le président. Les Verts présentent la candidature de Marie-Pierre Theubet à la deuxième vice-présidence. Je vous passe les nombreuses raisons et qualités de M^{me} Theubet. Permettez cependant de commencer par souligner le fait que l'Alternative, la gauche, n'est plus présente

à la présidence depuis trois ans; ça ne s'était jamais vu. Mais surtout, comme cela a été indiqué tout à l'heure, et c'est certainement plus grave, aucune femme ne siège à la présidence de ce Conseil municipal depuis lors.

Il n'y a plus eu de présidence féminine depuis six ans, depuis l'excellente présidence de M^{me} Rys. Nous tenons à le souligner. En suivant le cursus normal, nous aurons une femme au mieux dans deux ans et nous espérons que ce sera M^{me} Theubet, raison pour laquelle nous la présentons aujourd'hui à cette deuxième vice-présidence. Si cette proposition n'a pas l'assentiment de la majorité de ce plénum, il est clair que cette dernière enverra un message pour le moins ambigu aux femmes de notre ville.

A chaque fois dans le chemin de l'égalité que le volontarisme politique a su s'imposer face aux nombreux conservatismes, on a avancé sur ce chemin de l'égalité. A chaque fois que la volonté politique a primé sur nos visions partisans, nous avons avancé sur le chemin tortueux de l'égalité. Il ne s'agit pas simplement de la question de la deuxième vice-présidence. Il s'agit bel et bien d'une véritable logique que ce plénum pourrait enfin vouloir appliquer, c'est-à-dire de mettre une véritable priorité, de promouvoir une ambition d'égalité entre les fonctions, entre les femmes et les hommes. C'est de cela qu'il s'agit, Mesdames et Messieurs, et cette volonté s'exprime aujourd'hui en la personne de M^{me} Theubet, non seulement parce que c'est une femme mais aussi parce qu'elle est compétente, parce qu'elle a une expérience qui n'a certainement pas son pareil dans ce plénum.

Je vous passe les nombreuses commissions dont M^{me} Theubet a fait partie: la commission des arts et de la culture, la commission des naturalisations, de l'Agenda 21, de gestion. Quatre ans à la commission des finances... Je vous passe aussi ses présidences, par exemple à la commission des arts et de la culture ainsi que dans diverses commissions extraparlémentaires.

Vous avez une femme très compétente qui se présente à cette fonction. Vous aurez une deuxième vice-présidente libre, autonome, sûre de son fait et de ses convictions. Vous aurez encore – et c'est à souhaiter – une Jurassienne à la présidence, si vous votez pour elle. Mesdames et Messieurs, au nom d'une meilleure représentation tant démocratique que des compétences, je vous demande au nom des Verts de voter pour M^{me} Marie-Pierre Theubet à la deuxième vice-présidence. (*Applaudissements.*)

Le président. Merci. Je vous rappelle le nom des candidats pour cette deuxième vice-présidence: M. Pascal Spuhler et M^{me} Marie-Pierre Theubet.

J'invite les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins, qui doivent également être distribués aux scrutateurs et aux membres du bureau.

Les conseillers municipaux sont priés de se trouver à leur place. Les scrutateurs doivent annoncer à l'adjoint à la cheffe de service le nombre de bulletins qu'ils auront distribués. J'attire l'attention de l'assemblée sur le fait qu'un seul nom doit être inscrit sur ce bulletin, qui porte le numéro 3.

J'ai le plaisir d'annoncer à la tribune M. Albert Knechtli, ancien conseiller municipal et ancien président de ce Conseil municipal. J'annonce que 76 bulletins ont été distribués. J'invite les huissiers à recueillir les bulletins. Les conseillers municipaux sont priés de rester à leur place...

Le scrutin est clos. Je prie les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement. Les secrétaires accompagnent les scrutateurs et contrôlent le dépouillement.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

Résultat de l'élection

Bulletins distribués:	76
Bulletins retrouvés:	75
Bulletins blancs:	2
Bulletins à soustraire:	2
Bulletins valables:	73
Majorité absolue:	37

Le président. Est élu: M. Pascal Spuhler (MCG) avec 38 voix. Obtient des voix: M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), 35 voix. *(Applaudissements.)*

c) des quatre secrétaires.

Le président. Les mêmes secrétaires et scrutateurs qui ont fonctionné pour les élections précédentes officient à nouveau, sauf s'ils sont eux-mêmes candidats. Ce n'est pas le cas... L'élection a lieu à bulletin secret et à la majorité absolue. Si un second tour est nécessaire, il aura lieu à la majorité relative. Je donne la parole aux chefs de groupe. La parole est à M^{me} Patricia Richard.

M^{me} Patricia Richard (LR). Le Parti libéral-radical a la très grande joie de vous présenter une femme au poste de secrétaire. (*Exclamations et huées.*) Merci, merci... Vous connaissez tous M^{me} Sophie Courvoisier, directrice de l'Association Alzheimer Genève, membre active de notre parlement depuis 2011. M^{me} Courvoisier a présidé la commission des pétitions et la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication. M^{me} Courvoisier connaît très bien notre règlement. Elle est toujours là, elle répond à tout et elle ne manque jamais l'une de nos séances. Elle est extrêmement engagée dans son action politique, je ne peux donc que vous la recommander. Merci d'avance de voter pour elle.

Le président. Merci. Je passe la parole à M^{me} Brigitte Studer.

M^{me} Brigitte Studer (EàG). Monsieur le président, j'ai le plaisir de vous présenter la candidature de M^{me} Hélène Ecuyer, qui siège depuis très longtemps au Conseil municipal – je lui demandais le nombre d'années... Elle a une très grande expérience et elle siège aussi au bureau depuis fort longtemps, ce qu'elle fait avec un très grand plaisir. Je vous invite donc à la soutenir pour ce poste cette année encore.

Le président. Je passe la parole à M. Alfonso Gomez.

M. Alfonso Gomez (Ve). Merci, Monsieur le président. Au nom des Verts, j'ai le plaisir et l'honneur de présenter la candidature de Marie-Pierre Theubet au bureau. Je ne vais pas refaire son éloge comme je l'ai fait tout à l'heure. Je me réjouis qu'elle puisse vous rejoindre au bureau, Monsieur le président, afin de vous seconder...

Le président. Merci. Je vous rappelle le nom des candidats: M^{mes} Sophie Courvoisier, Hélène Ecuyer et Marie-Pierre Theubet. Il n'y a pas d'autre candidat? Madame Albane Schlechten, je vous donne la parole.

M^{me} Albane Schlechten (S). Merci, Monsieur le président. Je ne vais pas vous dire que c'est avec un immense plaisir que je vous présente Martine Sumi à ce poste quand bien même sa candidature m'enthousiasme beaucoup, car nous aurions préféré voir une femme dans ce perchoir de trois présidents... Ma foi, nous présenterons Martine au poste de secrétaire de bureau parce qu'il faut une représentation socialiste et que Martine Sumi représente son groupe avec beaucoup de courage, de bravoure et de conviction.

Le président. Merci. Les candidates aux postes de secrétaires sont donc Sophie Courvoisier, Hélène Ecuyer, Marie-Pierre Theubet et Martine Sumi. J'invite les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins. Ils doivent aussi les distribuer aux scrutateurs et aux membres du bureau. Les conseillers municipaux sont priés de rester à leur place. Il s'agit donc de la liste numéro 4. J'attire votre attention sur le fait que vous devez inscrire quatre noms au maximum, Mesdames et Messieurs les conseillers et conseillères.

J'ai le plaisir d'annoncer à la tribune M. Georges Breguet, ancien président du Conseil municipal. (*Remarque.*) Non, ancien conseiller municipal... Mais nous avons un ancien président du Conseil municipal, M. Alain Comte, que nous saluons. (*Applaudissements.*)

J'annonce que 75 bulletins ont été distribués. J'invite les huissiers à recueillir les bulletins. Les conseillers municipaux sont priés de rester à leur place.

Le scrutin est clos. Je prie les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement. Les secrétaires accompagnent les scrutateurs et contrôlent le dépouillement.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement. Le président en profite pour donner lecture de la composition des commissions permanentes. Voir en pages suivantes.)

Résultat de l'élection

Bulletins distribués:	75
Bulletins retrouvés:	75
Bulletin blanc:	1
Bulletins nuls:	2
Bulletins à soustraire:	3
Bulletins valables:	72
Majorité absolue:	37

Le président. Sont élues: M^{mes} Marie-Pierre Theubet (Ve) avec 44 voix, Sophie Courvoisier (LR) avec 40 voix. Obtiennent des voix: M^{me} Martine Sumi (S), 32 voix; M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), 26 voix. S'il n'y a pas d'autres candidats, le bureau vous propose d'accepter leur élection. (*Applaudissements.*) Je vous félicite.

7. Fixation des jours et des heures de séances.

Le président. Je vous informe que le bureau a proposé de maintenir les séances du Conseil municipal le mardi et le mercredi à 17 h et 20 h 30.

8. Désignation des 15 membres de la commission de l'aménagement et de l'environnement.

La commission est composée de: M^{mes} et MM. Marie Barbey-Chappuis (DC), Eric Bertinat (UDC), Pierre de Boccard (LR), Jannick Frigentí Empana (S), Simon Gaberell (Ve), Ahmed Jama (S), Ulrich Jotterand (S), Danièle Magnin (MCG), Daniel-Dany Pastore (MCG), Maria Pérez (EàG), Patricia Richard (LR), Astrid Rico-Martin (DC), Vincent Schaller (LR), Brigitte Studer (EàG), Sylvain Thévoz (S).

9. Désignation des 15 membres de la commission des arts et de la culture.

La commission est composée de: M^{mes} et MM. Ariane Arlotti (EàG), Fabienne Beaud (DC), Eric Bertinat (UDC), Grégoire Carasso (S), Alia Chaker Mangeat (DC), Guy Dossan (LR), Jean-Philippe Haas (MCG), Ulrich Jotterand (S), Christina Kitsos (S), Florence Kraft-Babel (LR), Amar Madani (MCG), Maria Pérez (EàG), Michèle Rouillet (LR), Marie-Pierre Theubet (Ve), Sylvain Thévoz (S).

10. Désignation des 15 membres de la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse.

La commission est composée de: M^{mes} et MM. Pascal Altenbach (UDC), Régis de Battista (S), Alia Chaker Mangeat (DC), Sami Gashi (DC), Ahmed Jama (S), Christina Kitsos (S), Amar Madani (MCG), Yasmine Menétréy (MCG), Patricia Richard (LR), Jean Rossiaud (Ve), Michèle Rouillet (LR), Gazi Sahin (EàG), Vincent Schaller (LR), Brigitte Studer (EàG), Martine Sumi (S).

11. Désignation des 15 membres de la commission des finances.

La commission est composée de: M^{mes} et MM. Jean-Luc von Arx (DC), Simon Brandt (LR), Rémy Burri (LR), Anne Carron (DC), Hélène Ecuyer (EàG), Alfonso Gomez (Ve), Claude Jeanneret (MCG), François Mireval (S), Jacques Pagan (UDC), Maria Vittoria Romano (S), Albane Schlechten (S), Tobias Schnebli (EàG), Daniel Sormanni (MCG), Vincent Subilia (LR), Martine Sumi (S).

12. Désignation des 15 membres de la commission du logement.

La commission est composée de: M^{mes} et MM. Olga Baranova (S), Sophie Courvoisier (LR), Laurence Corpataux (Ve), Emmanuel Deonna (S), Vera Figurek (EàG), Morten Gisselbaek (EàG), Olivier Gurtner (S), Claude Jeanneret (MCG), Christiane Leuenberger-Ducret (S), Michel Nargi (LR), Lionel Ricou (DC), Souheil Sayegh (DC), Vincent Schaller (LR), Daniel Sormanni (MCG), Jean Zahno (UDC).

13. Désignation des 15 membres de la commission des naturalisations.

La commission est composée de: M^{mes} et MM. Ariane Arlotti (EàG), Rémy Burri (LR), Anne Carron (DC), Laurence Corpataux (Ve), Jean-Charles Lathion (DC), Didier Lyon (UDC), Michel Nargi (LR), Michèle Rouillet (LR), Gazi Sahin (EàG), Amar Madani (MCG), Yasmine Menétrey (MCG). (Désignation des membres du Parti socialiste: voir Mémorial N° 5.)

14. Désignation des 15 membres de la commission des pétitions.

La commission est composée de: M^{mes} et MM. Natacha Buffet-Desfayes (LR), Anne Carron (DC), Jennifer Conti (S), Hélène Ecuyer (EàG), Sami Gashi (DC), Amanda Gavilanes (S), Pascal Holenweg (S), Didier Lyon (UDC), Danièle Magnin (MCG), François Mireval (S), Helena Rigotti (LR), Jean Rossiaud (Ve), Gazi Sahin (EàG), Olivier Wasmer (LR), Thomas Zogg (MCG).

15. Désignation des 15 membres de la commission du règlement.

La commission est composée de: M^{mes} et MM. Eric Bertinat (UDC), Emmanuel Deonna (S), Vera Figurek (EàG), Pascal Holenweg (S), Uzma Khamis Vannini (Ve), Florence Kraft-Babel (LR), Jean-Charles Lathion (DC), Christiane Leuenberger-Ducret (S), Yasmine Menétrey (MCG), Maria Pérez (EàG), Patricia Richard (LR), Astrid Rico-Martin (DC), Pascal Spuhler (MCG), Sylvain Thévoz (S), Olivier Wasmer (LR).

16. Désignation des 15 membres de la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication.

La commission est composée de: M^{mes} et MM. Olga Baranova (S), Fabienne Beaud (DC), Sophie Courvoisier (LR), Hélène Ecuyer (EàG), Vera Figurek (EàG), Amanda Gavilanes (S), Ulrich Jotterand (S), Uzma Khamis Vannini (Ve), Jean-Charles Lathion (DC), Christiane Leuenberger-Ducret (S), Michel Nargi (LR), Helena Rigotti (LR), Pierre Scherb (UDC), Pascal Spuhler (MCG), Thomas Zogg (MCG).

17. Désignation des 15 membres de la commission des sports.

La commission est composée de: M^{mes} et MM. Ariane Arlotti (EàG), Pierre de Boccard (LR), Simon Brandt (LR), Grégoire Carasso (S), Emmanuel Deonna (S), Adrien Genecand (LR), Morten Gisselbaek (EàG), Jean-Philippe Haas (MCG), Pascal Holenweg (S), Alain de Kalbermatten (DC), Laurent Leisi (MCG), Souheil Sayegh (DC), Albane Schlechten (S), Joris Vaucher (Ve), Jean Zahno (UDC).

18. Désignation des 15 membres de la commission des travaux et des constructions.

La commission est composée de: M^{mes} et MM. Ariane Arlotti (EàG), Marie Barbey-Chappuis (DC), Régis de Battista (S), Natacha Buffet-Desfayes (LR), Sandrine Burger (Ve), Jennifer Conti (S), Guy Dossan (LR), Jannick Frigenti

Empana (S), Adrien Genecand (LR), Morten Gisselbaek (EàG), Olivier Gurtner (S), Alain de Kalbermatten (DC), Laurent Leisi (MCG), Daniel-Dany Pastore (MCG), Pierre Scherb (UDC).

19. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

20. Interpellations.

Néant.

21. Questions écrites.

Néant.

Le président. Je suspends la séance pour aller écouter l’Ondine genevoise. Nous reprendrons nos travaux à 20 h 30. Je vous rappelle qu’un buffet est prévu à la salle des pas perdus pour les conseillers municipaux et les invités de la tribune. Je vous remercie de la façon dont vous nous avez permis de procéder à ces différentes élections.

Séance levée à 18 h 50.

SOMMAIRE

1. Exhortation	2
2. Communications du Conseil administratif	2
3. Communications du bureau du Conseil municipal	2
4. Allocution du président sortant.	3
5. Election du président ou de la présidente, qui entre immédiatement en charge.	6
6. Election:	
a) du premier vice-président ou de la première vice-présidente	8
b) du deuxième vice-président ou de la deuxième vice-présidente.	11
c) des quatre secrétaires	13
7. Fixation des jours et des heures de séances	16
8. Désignation des 15 membres de la commission de l'aménagement et de l'environnement	16
9. Désignation des 15 membres de la commission des arts et de la culture	16
10. Désignation des 15 membres de la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse	16
11. Désignation des 15 membres de la commission des finances.	17
12. Désignation des 15 membres de la commission du logement	17
13. Désignation des 15 membres de la commission des naturalisations.	17
14. Désignation des 15 membres de la commission des pétitions	17
15. Désignation des 15 membres de la commission du règlement	18

16. Désignation des 15 membres de la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication	18
17. Désignation des 15 membres de la commission des sports	18
18. Désignation des 15 membres de la commission des travaux et des constructions	18
19. Propositions des conseillers municipaux	19
20. Interpellations	19
21. Questions écrites	19

Le mémorialiste:
Ramzi Touma